

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5 % du montant des dons.

Avertissement concernant la déduction de votre don

Ce projet étant porté par un propriétaire privé, les dons ne sont pas éligibles à l'avantage fiscal sur l'impôt sur la fortune immobilière.

Attention la législation fiscale interdit de bénéficier de la réduction d'impôt au titre du mécénat pour ce projet si vous (ou, pour une entreprise, si l'un des dirigeants ou membres du conseil d'administration ou directoire de la société donatrice ou d'une société qui entretiendrait des liens de dépendance avec elle (au sens de l'article 39.12 du code général des impôts)) êtes :

• Ascendant • Descendant

• Collatéral (jusqu'au 4^{ème} degré) • Associé

du propriétaire de cet immeuble ou des associés de la société civile propriétaire de l'immeuble le cas échéant. Ni si vous ou l'un des membres de votre foyer fiscal conduisez un appel au mécénat pour un immeuble vous appartenant (dans le cadre de l'article L. 143-2-1 du code du patrimoine).

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

INDIVISION SARRAUSTE DE MENTHIÈRE

2 Menthières
15120 Lacapelle Del Fraisse

► Nos partenaires



Respect de votre vie privée

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine.

Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.



► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle de Menthière à Lacapelle-del-Fraisse

Cantal (15)



Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Isabelle de Menthière - Document généré Par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

► Aidez à restaurer la Chapelle de Menthière !

◆◆ LE PROJET

Le projet vise à restaurer intégralement la chapelle consacrée de Menthières, gravement fragilisée par le temps et les intempéries. Malgré des travaux de soutènement réalisés dans les années 1960, l'édifice souffre aujourd'hui de désordres structurels majeurs. La stabilisation des murs, la réfection de la charpente et la reprise complète de la couverture sont indispensables pour sauvegarder ce patrimoine exceptionnel. L'objectif est non seulement de préserver la chapelle, mais aussi de lui redonner vie en y réinstallant ses œuvres et objets liturgiques, aujourd'hui mis à l'abri.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Perché dans le sud du Cantal entre Montsalvy, Marcolès et le château de Vieillevie, le hameau de Menthières est mentionné dès le XIV^e siècle. La chapelle actuelle, construite au XVIII^e siècle, domine le domaine familial occupé sans interruption depuis plus de trois cents ans. Le lieu fut le théâtre d'une intense vie religieuse, notamment au XIX^e siècle avec Aristide Sarrauste, fondateur de « La Famille de l'Orphelin », et plus récemment avec le Père Guillaume de Menthière, chanoine de Notre-Dame de

Paris, qui y célébra les dernières messes. Véritable témoin d'une mémoire locale, la chapelle est aussi un rare exemple d'édifice privé consacré.

◆◆ LA MOBILISATION

Porté par la famille propriétaire, ce projet de sauvegarde mobilise de nombreuses entreprises locales engagées dans la valorisation du patrimoine historique. Le chantier, d'un coût estimé à 100 000 euros, bénéficie de l'enthousiasme d'artisans passionnés, comme les Toitures d'Auvergne, labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant » en 2018 à Menthières. Des visites privées seront organisées pour les donateurs une fois la restauration achevée, en signe de gratitude et de partage autour de ce lieu emblématique de la Châtaigneraie cantalienne.

Montant des travaux	99 651 €
Objectif de collecte	97 000 €
Début des travaux	2025

Crédit photos © Isabelle de Menthière



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de La chapelle de Menthière à Lacapelle-del-Fraisse

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/52691

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle de Menthière à Lacapelle-del-Fraisse

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons **80 €** **150 €** **250 €** **500 €**

Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				

Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre